



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Communiqué de presse – 21 février 2019

Une proposition de loi est à l'Assemblée Nationale pour interdire le glyphosate

Une occasion en or pour rattraper le rétropédalage du gouvernement

Ce jeudi 21 février, une proposition de loi pour interdire le glyphosate sera discutée à l'Assemblée Nationale. Alors que le gouvernement a récemment récusé la sortie du glyphosate en novembre 2020, revenant sur la promesse d'Emmanuel Macron, ce texte est la réponse à une demande fortement portée par la société civile. Cette proposition de loi est l'occasion de ré-assoir les engagements d'Emmanuel Macron, de donner un signal fort de changement et d'annoncer des mesures d'accompagnement à la sortie de cet herbicide dangereux pour la santé et l'environnement. La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme demande donc d'inscrire l'interdiction du glyphosate dans une loi d'ici la fin de l'année 2019, de flécher clairement des moyens aux agriculteurs et à la recherche, mais aussi de décider des moyens d'interdiction et de contrôle des produits importés traités au glyphosate.

Le glyphosate ne devra plus être utilisé en France dès novembre 2020... Une promesse d'Emmanuel Macron

En novembre 2017, Emmanuel Macron annonçait avoir demandé au gouvernement « *de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées et au plus tard dans trois ans* ». **Et au plus tard dans 3 ans...** ce qui sous-entendait que dès fin 2017, les pouvoirs publics mettent la machine en marche pour accompagner la sortie du glyphosate là où les alternatives existaient déjà, et prévoient un budget conséquent de recherche fondamentale et appliquée pour trouver les alternatives là où il n'y en a pas.

... Qui a fait place à la stratégie du « laisser faire »

Il semble au contraire que comme sur l'ensemble des sujets environnementaux, le gouvernement ait choisi la stratégie du "laisser faire", s'en remettant à l'engagement volontaire des filières, de la recherche, des agriculteurs, des professionnels et des citoyens... "Laisser faire" les agriculteurs sans accompagnement économique, sans accompagnement technique, en faisant le choix de laisser le marché français s'inonder de produits importés traités au glyphosate... Une stratégie perdante d'avance. En parallèle, Emmanuel Macron a aussi fait le choix de donner des signaux négatifs aux citoyens, aux filières, aux agriculteurs. Trahir les objectifs fixés, c'est faire douter de la volonté politique : il fait de facto échouer l'engagement volontaire de sortie du glyphosate car plus personne n'y croit.

Parce que le glyphosate est dangereux, il faut donner une impulsion politique pour programmer la sortie et dire aux agriculteurs qu'on ne les abandonne pas

La FNH le martèle : un texte de loi en 2019 est incontournable pour acter le virage agroécologique et donner le signal aux agriculteurs qu'on ne les abandonne pas. Le centre de ressource glyphosate est une très bonne initiative mais il ne suffira pas. La proposition de loi qui sera discutée demain est une opportunité certaine. Elle devrait être l'occasion de discuter des moyens qui seront mis en oeuvre pour rendre cette interdiction viable dans le temps imparti.